

## Réforme des rythmes scolaires

La réforme des rythmes scolaires instaure le retour à une semaine de quatre jours et demi d'école. La FCPE y est favorable car cela permet de mieux adapter les apprentissages aux rythmes de l'enfant.

Toutefois, la mise en place de cette réforme soulève de nombreuses questions pour lesquelles une concertation avec l'ensemble des acteurs de l'école et leurs partenaires était indispensable.

Le 13 janvier 2014, la Communauté de Communes a fait une réunion pour choisir l'organisation de la semaine de classe à la rentrée 2014. Étaient présents les représentants des parents d'élèves des 9 écoles de la Communauté de Communes, les enseignants, les ATSEM, des conseillers municipaux, les maires, l'inspecteur de circonscription et le personnel des affaires scolaires.

Deux propositions d'horaires ont été soumises au vote.

Étant donné :

- que nous découvrions ces propositions dont il n'avait jamais été question auparavant ;
- que ces deux propositions étaient identiques à une différence près : un quart d'heure de décalage dans la pause méridienne ;
- que ces deux propositions ne reflétaient pas les enjeux et la variété des discussions préalables des groupes de travail ;
- que certains horaires proposés paraissaient

problématiques (décalage de 15 minutes entre les écoles des Cigognes et Schuman) ;

- que les modalités de vote étaient singulières (certains membres pouvaient voter 9 fois) ;
- qu'aucune réponse n'a été apportée à propos des solutions que la collectivité compte mettre en œuvre pour l'encadrement de nos enfants après la classe (c'est-à-dire après 15 h 25 ou 15 h 40 selon les écoles) ;
- qu'il a été dit qu'il n'y aurait pas de solution pour tout le monde, ni tout le temps ;
- que le périscolaire du soir fonctionnerait à moyens constants ;

les représentants des parents d'élèves FCPE présents ont décidé à l'unanimité de ne pas prendre part à ce vote. Nous nous en sommes expliqué lors de cette réunion et nous tenons à nous en expliquer auprès de vous, parents d'élèves que nous représentons, afin de clarifier la situation.

Il est évident que nous restons engagés et vigilants sur la question des conditions d'accueil de nos enfants au delà du temps scolaire, car nous pensons qu'elle ne peut être dissociée de la question des rythmes éducatifs si nous voulons que la réforme puisse être profitable à tous et se dérouler dans de bonnes conditions.

*Les parents d'élèves FCPE*